



Bourses nationales pour l'entrée au lycée

publié le 19/01/2015

Madame, Monsieur,

Un dossier de bourse de couleur bleue a été remis ou va être remis à votre enfant par son professeur principal.

Un élève non boursier au collège peut devenir boursier au lycée (bien regarder les tableaux de barèmes et remplir la fiche de calcul jointe). Si vous dépassez un peu le barème, vous pouvez quand même remplir un dossier de bourses.

Les dossiers de demande de bourses complets (avec pièces justificatives demandées jointes) devront être déposés uniquement au secrétariat au plus tard le jeudi 12 février 2015.

Un accusé de réception sera remis lors du dépôt du dossier complet par le secrétariat.

Après le 2 juin 2015, la campagne sera définitivement fermée et passé ce délai, aucune demande ne pourra être traitée.
En septembre 2015, il ne sera plus possible d'établir un dossier auprès du lycée d'accueil de votre enfant.

Un questionnaire de santé a été distribué à votre enfant, merci de le compléter afin qu'il soit donné au médecin scolaire (important pour l'orientation post 3e)

Documents joints

 Auto évaluation (PDF de 18 ko)

 Barème (PDF de 23 ko)

 Détermination nombre de parts (PDF de 12.9 ko)

 Questionnaire santé (PDF de 78.2 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.